

Sensibilisation à l'accessibilité numérique

L'accessibilité numérique représente la possibilité pour tous les utilisateurs y compris ceux en situation de handicap de percevoir, de comprendre et d'interagir avec un contenu numérique.

Découvrir les usages de ces personnes sur Internet avec un ordinateur ou dans un contexte mobile, les voir manipuler leurs technologies d'assistance (lecteurs d'écran, afficheurs braille, logiciels d'agrandissement) met en avant à la fois tout le potentiel que représente le numérique pour les personnes en situation de handicap mais aussi toutes les difficultés auxquelles elles sont confrontées.

Connaître d'autres usages sur Internet, savoir dresser un diagnostic simple d'accessibilité grâce à des tests rapides, pouvoir transmettre des bonnes pratiques, tels sont les enjeux d'une sensibilisation à l'accessibilité numérique.

OBJECTIFS

- Sensibiliser les équipes à l'accessibilité numérique,
- Connaître le cadre réglementaire en France,
- Se familiariser avec les usages des personnes en situation de handicap sur Internet, sur mobile, etc.

PUBLIC

- Chefs de service, formateurs en informatique adaptée, ergonomes, instructeurs en autonomie dans la vie journalière (AVJ), techniciens informatiques,
- Tout responsables de communication informatique, chefs de projet Web, techniciens et développeurs informatiques, intégrateurs Web, ergonomes...

INTERVENANTS

- Formateurs en informatique adaptée,
- Expert AccessiWeb en Évaluation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Démonstrations de la navigation sur le Web et de la consultation de documents à l'aide des principaux outils adaptés aux personnes déficientes visuelles,
- Découverte de l'application EyeView (réalité augmentée),
- Présentation de techniques d'évaluation rapide et préconisations :
 - pour l'accessibilité des sites web,
 - pour l'accessibilité des documents bureautiques.

CONTENU

- Définitions,
- Modes de navigation des internautes en situation de handicap,
- Réglementation et contexte français,
- Présentation des recommandations internationales WCAG et référentiels RGAA, AccessiWeb,
- Réalisation d'évaluations rapides sur des sites web,
- Tests d'accessibilité sur des documents bureautiques.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Pour la qualité de formation, le nombre de participants est limité à 5 personnes.

Cette formation peut être complémentaire de celle intitulée « Créer des documents bureautiques accessibles » (page 52-53).

Cette formation est également disponible en intra.



DATES

**Jeudi 11 juillet 2019 //
Mercredi 9 octobre 2019**



DURÉE

1 jour



LIEU

**Siège de la Fédération des
Aveugles de France (Paris)
Formation sur site
à la demande**



COÛT

**450 € net de taxes
par participant
Groupe sur devis.**



DATE LIMITE D'INSCRIPTION

**25 juin 2019
18 septembre 2019**



CONTACT

**Access Formation
Service informatique
6 rue Gager-Gabillot
75015 Paris
Tél. : 01 44 42 91 88
[secretariat.informatique@
aveuglesdefrance.org](mailto:secretariat.informatique@aveuglesdefrance.org)**

Possibilités
de sessions en
région

